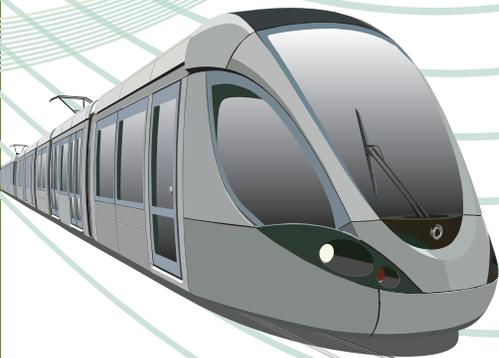


Taxe d'apprentissage 2012



*« La vraie générosité envers
l'avenir consiste à tout
donner au présent »*

Albert Camus





A quoi a servi la taxe d'apprentissage en 2012 ?

En 2012, plus de 400 entreprises ont choisi de verser leur taxe à l'ESTACA. Grâce à elles, l'école a pu :

- **Délivrer des bourses d'études** à de nombreux étudiants : le quart des fonds acquis par la taxe d'apprentissage est distribué aux étudiants selon des critères sociaux et de mérite.

- **Développer les moyens pédagogiques :**

- Mise en place de nouvelles séquences d'enseignement dans le cadre du C3P (Construction du Projet Professionnel et Personnel) ;
- Développement de cours en e-learning : accès à la plateforme '7speaking' pour compléter l'offre de formation en anglais et à 'orthodidacte' pour améliorer les compétences des étudiants en orthographe.
- Intégration de nouvelles méthodes d'enseignement, notamment des « serious games », pour développer les capacités de gestionnaire des étudiants.
- Développement des visites de sites industriels dans le cadre des spécialisations de fin de cursus.

- **Acquérir de nouveaux outils de modélisation et d'expérimentation au service de la recherche et de la formation :**

Les investissements sont importants pour permettre de développer les moyens de recherche des enseignants chercheurs et des doctorants qui mènent de nombreuses études dans le cadre de projets collaboratifs mais aussi pour créer de nouveaux TP pour les étudiants ou pour proposer de nouveaux projets aux étudiants de 4^e et 5^e année. En 2012, par exemple :

- **L'équipe Acoustique et Vibration** a pu acquérir une **enceinte climatique** pour la caractérisation dynamique des systèmes mécatroniques en environnement sévéré ainsi qu'un nouveau logiciel **FFT de ACTRAN** qui permet de réaliser des simulations numériques 3D en vibro-acoustique et de calculer les matrices de transfert et de diffusion dans le cadre de l'acoustique en milieu guidé.
- **L'équipe Commande et Systèmes** s'est dotée d'un banc **convertisseur multicellulaire** qui permet des études expérimentales sur les convertisseurs de puissance embarquée sur véhicule hybride/électrique et un **module d'énergie photovoltaïque avec émulateur de soleil** pour mener des études sur l'optimisation de la gestion d'énergie pour des véhicules électriques et hybrides et pour un avion plus électrique.
- **L'équipe Structure et Matériaux** a acquis une **caméra rapide** allant jusqu'à 20 000 Images/seconde pour appréhender des phénomènes de type choc et crash et un **logiciel de modélisation micro** pour étendre la chaîne de simulation numérique par des moyens de simulation des paramètres d'architecture à l'échelle des constituants des composites.
- **Et aussi**, un banc d'hybridation des sources énergétiques pour l'équipe **Mécatronique** et un complément à la plate-forme AUTOSAR pour l'équipe **Systèmes Embarqués...**



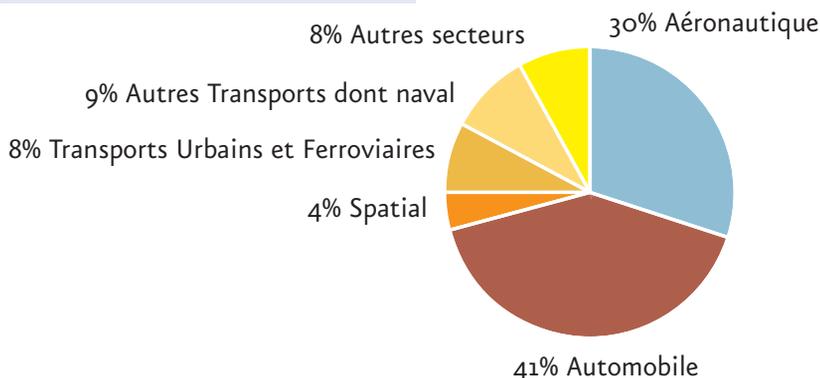
ESTACA en chiffres

- **2 sites** : Levallois-Perret (92) et Laval (53)
- **1 500 étudiants**
- **260 diplômés** chaque année
- **6 500 anciens élèves** depuis la fondation de l'école
- **30 associations** étudiantes
- **6 équipes de recherche**
- **70 %** des enseignants sont des ingénieurs en activité
- **1 an de stage** obligatoire en entreprise
- **37 000 € : salaire moyen à l'embauche** (primes incluses)
- **80 % des étudiants embauchés** avant l'obtention du diplôme
- **41 universités étrangères partenaires**

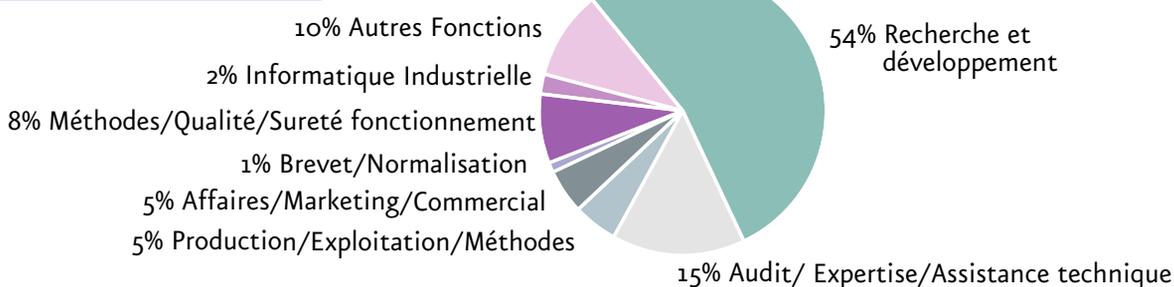
ESTACA en bref

- une formation ingénieur en 5 ans après le BAC
- une école spécialisée sur les quatre secteurs des transports : aéronautique, automobile, espace, transports ferroviaires et urbains
- une école membre du groupe ISAE (qui regroupe les formations Sup'Aéro, ENSICA, ENSMA, Ecole de l'Air et ESTACA), 1er pôle mondial de formation et recherche en aéronautique et spatial.
- deux établissements : ESTACA-Paris et ESTACA Campus-Ouest à Laval
- un enseignement personnalisé et de haut niveau qui répond aux besoins des entreprises
- des équipes de recherche qui disposent d'équipement de haute technologie dans six domaines : Fluides et Energétique, Commande et Systèmes, Vibrations et Acoustique, Systèmes Embarqués, Mécatronique, Structure et Matériaux.
- un diplôme habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs
- une Association loi 1901, à but non lucratif, administrée par un Conseil d'Administration qui comprend des anciens élèves et des représentants de l'industrie des transports.
- une école membre de la Conférence des Grandes Ecoles

Ingénieurs ESTACA : pour quel métier ?



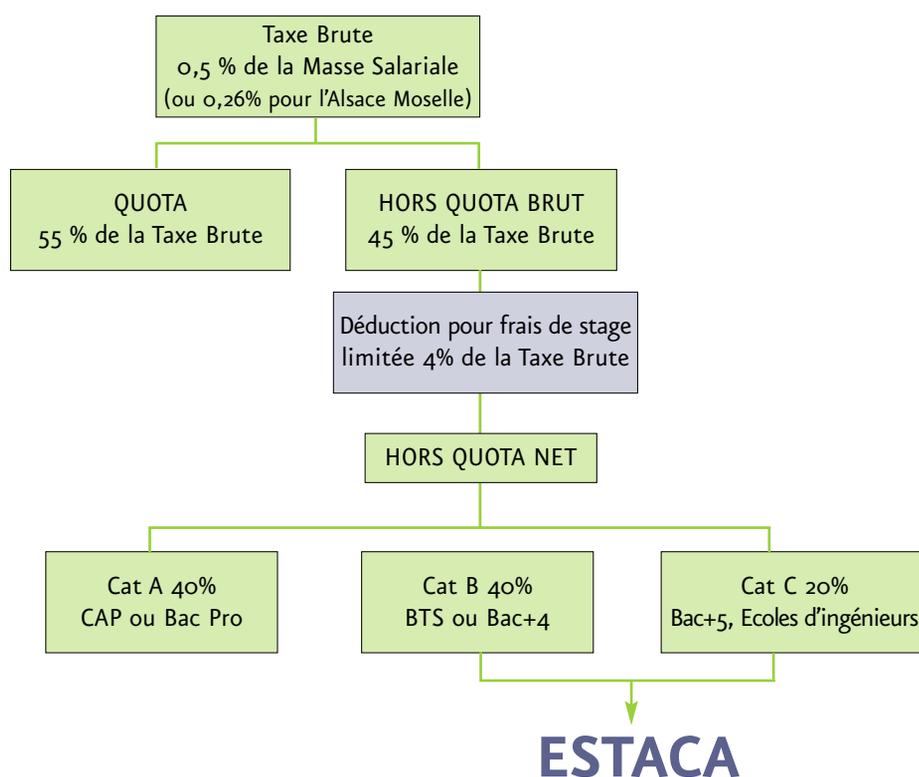
Ingénieurs ESTACA : dans quel secteur ?





Comment verser ?

- **Ce que vous pouvez nous verser** : l'Estaca est habilitée à collecter la taxe d'apprentissage pour deux catégories : C de plein droit et B par cumul.



- **A qui verser** : tous les versements (sauf ceux en nature) doivent passer par un organisme collecteur agréé. L'ESTACA a conclu un partenariat avec le GIFAS (Groupement des Industries Aéronautiques et Spatiales) qui pourra vous fournir tous les éléments nécessaires à votre versement (www.gifas.asso.fr). Vous pouvez passer par un autre organisme collecteur si vous le souhaitez. Dans tous les cas, il vous suffit de désigner l'ESTACA (adresse du siège à Levallois) comme établissement bénéficiaire sur votre fiche de versement. L'organisme collecteur vous adressera un reçu libérateur.
- **Comment nous informer de votre versement** : nous vous remercions de nous retourner également la fiche de promesse de versement accessible sur www.estaca.fr, rubrique taxe d'apprentissage, pour nous informer de la somme que vous comptez attribuer à l'ESTACA.



Investir pour former les ingénieurs des transports de demain

Ecole d'ingénieurs post-bac spécialisée, l'ESTACA est un acteur européen majeur dans le domaine des transports et de la mobilité. Elle forme aujourd'hui les ingénieurs qui travaillent sur des solutions technologiques innovantes et sur leur mise en œuvre opérationnelle pour répondre aux défis des transports de demain : respect de l'environnement, maîtrise de la consommation énergétique, sécurité et fiabilité des véhicules, urbanisation croissante, etc.

L'ESTACA est **guidée par une stratégie de développement ambitieux** et réaliste tant sur le plan académique que sur le plan de sa recherche. En 2015, elle implantera son établissement principal sur le plateau de Saclay à Saint Quentin en Yvelines pour rejoindre un ensemble scientifique, à vocation mondiale, composé d'écoles, d'universités, de laboratoires et d'entreprises industrielles. Ce nouvel établissement offrira aux étudiants un environnement d'étude de grande qualité et au Centre de Recherche de l'Ecole de nouvelles perspectives de collaborations au cœur de l'innovation industrielle.



En versant votre taxe à l'ESTACA, vous **participez au développement stratégique de l'Ecole** et vous permettez aux étudiants de bénéficier d'une formation sans cesse renouvelée pour répondre aux évolutions du secteur des transports. La taxe d'apprentissage est une ressource importante qui contribue largement au développement des activités pédagogiques et de recherche appliquée. Cette année, les règles de versement de la taxe continuent d'évoluer et sont moins favorables aux écoles comme l'Estaca, nous comptons donc particulièrement sur votre engagement.

Verser votre taxe à l'ESTACA, c'est :

- **accompagner notre stratégie de développement** : avec vous, nous mettons en œuvre notre projet d'implantation à Saint Quentin en Yvelines, nous accélérerons l'équipement de nos laboratoires, créons de nouvelles formations adaptées à l'évolution du secteur des transports, poursuivons l'ouverture internationale de l'Ecole,
- **investir sur la formation de vos futurs collaborateurs** : diplômés ESTACA, stagiaires, diplômés internationaux, tous les jeunes que nous formons peuvent un jour rejoindre votre entreprise,
- **développer des liens privilégiés avec l'ESTACA** : notamment dans le cadre de collaborations avec les équipes de recherche de l'école ou de partenariats pour la formation : projet-recherche étudiants, stages et immersions en entreprise, sessions de formation continue, chaire, mise à disposition d'enseignants des entreprises, forum Entreprise, organisation de conférences, junior-entreprise,
- **encourager la passion de nos élèves ingénieurs** en leur donnant les moyens de développer leur créativité, leur esprit d'entreprendre notamment à travers leurs projets associatifs.

ESTACA

www.estaca.fr



► ESTACA - Paris

34, rue Victor Hugo
92532 Levallois-Perret Cedex
Tél. : 01 41 27 37 00
Fax : 01 47 37 50 83



► ESTACA - Campus Ouest

Parc Universitaire Laval-Changé
Rue Georges Charpak - BP 76121
53061 Laval Cedex 9
Tél. : 02 43 59 47 00
Fax : 02 43 59 47 09

Pour toute information :

Lyssia Montac

lyssia.montac@estaca.fr

Tél : 01 41 27 37 16

www.estaca.fr

(rubrique Entreprises/taxe d'apprentissage)